



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININ HONNEUR - INDIVIDUEL et EQUIPE Mercredi 25 MAI 2022 à LANNION

Les informations ci-dessous peuvent encore évoluer.

Les éventuelles modifications seront mises en ligne sur le site internet de l'Ugse Bretagne : www.ugsel-bretagne.org

Sa consultation régulière est donc nécessaire pour s'informer en temps réel.

**CETTE COMPETITION EST RESERVEE AUX FILLES car le programme spécifique n'est pas adapté aux garçons.
La CSR conseille aux garçons de participer en championnat PROMOTIONNEL qui a l'avantage de proposer un
niveau de difficulté (niveau 1) identique au championnat honneur féminin.**

LIEU :	Salle de Parc Nevez - LANNION
RESPONSABLE DE LA COMPETITION :	Gwenaëlle ABGRALL (BARS) à contacter en cas de souci le jour de la compétition Etablissement : St Joseph LANNION – 02.96.46.26.00 Port : 06.75.68.84.43
DEBUT DE COMPETITION :	12 h 30
FIN DE COMPETITION :	vers 14 h 30

Situation : La salle se trouve à côté de l'Intermarché « St Marc », du stade et de la piscine Ti Dour.

Jury : Chaque école représentée doit amener au **MINIMUM 1 JUGE ENSEIGNANT.**

Destinataire : Gwenaëlle ABGRALL – St Joseph LANNION

Engagement sur USPORT avant MARDI 24 MAI – 14h00.

Musique : ☒ **Clé USB :** Format MP3 demandé. Nommer les fichiers de la façon suivante : CATEGORIES, NOMS, Prénoms et ETABLISSEMENT des gymnastes.

Tenue : Justaucorps OBLIGATOIRE – ballerines facultatives.
Pour les équipes : le justaucorps uniforme n'est pas obligatoire.
Tous les professeurs doivent IMPERATIVEMENT être en chaussures de sport.

Déroulement :

Chaque gymnaste se déplace avec ses feuilles d'agrès personnalisées.

LA TABLE DE SAUT EST OBLIGATOIRE.

DISCIPLINE - PROPRETE :

PAR RESPECT des PERSONNES et des INSTALLATIONS mises à disposition de l'Ugse,
TOUS LES ADULTES RESPONSABLES D'ELEVES

doivent veiller au comportement correct des jeunes présents et au maintien de la PROPRETE DES LIEUX.

Divers : Il est formellement interdit de manger dans la salle.